

Service du greffe

Division des élections, du soutien aux commissions et de la réglementation
155, rue Notre-Dame Est, rez-de-chaussée
Montréal (Québec) H2Y 1B5

Commission permanente sur l'examen des contrats

La Commission :

Présidence

*Mme Karine Boivin Roy
Arrondissement de Mercier –
Hochelaga-Maisonneuve*

Vice-présidence

*M. Christian Arseneault
Arrondissement de Côte-des-
Neiges – Notre-dame-de-Grâce*

Membres

*M. Luc Gagnon
Arrondissement de Verdun*

*M. Christian Larocque
Arrondissement de L'Île-Bizard –
Sainte-Genève*

*M. Jocelyn Pauzé
Arrondissement de Rosemont –
La Petite-Patrie*

*M. Giovanni Rapanà
Arrondissement de Rivière-des-
Prairies – Pointe-aux-Trembles*

*Mme Micheline Rouleau
Arrondissement de Lachine*

*M. Robert Samoszewski
Arrondissement de L'Île-Bizard –
Sainte-Genève*

*Mme Lili-Anne Tremblay
Arrondissement de Saint-Léonard*

Le 18 novembre 2019

**Rapport d'examen de la conformité du processus
d'appel d'offres - Mandat SMCE196606001**

**Accorder un contrat à XYZ Technologie
Culturelle inc. pour la fourniture et l'installation
des équipements spécialisés pour les théâtres
du Planétarium Rio Tinto Alcan – Dépense totale
de 4 322 055,06 \$ (toutes taxes incluses) – Appel
d'offres public #19-17563 (1 soumissionnaire).**

(ORIGINAL SIGNÉ)

Karine Boivin Roy
Présidente

(ORIGINAL SIGNÉ)

Linda Lajeunesse
Secrétaire recherchiste

Introduction

La Commission permanente sur l'examen des contrats s'assure de la conformité du processus d'appel d'offres à l'égard des contrats qui lui sont soumis et en fait état aux instances compétentes, avant l'octroi. Cette Commission peut également proposer, le cas échéant, des améliorations au processus.

Les modalités de fonctionnement de la Commission sont prévues dans le *Règlement sur la Commission municipale sur l'examen des contrats* (11-007) et le *Règlement sur la Commission d'agglomération sur l'examen des contrats* (RCG 11-008).

Les contrats examinés par la Commission doivent répondre à certains critères fixés par les conseils. Ceux-ci ont fait l'objet de résolutions du conseil municipal (CM11 0202) et du conseil d'agglomération (CG11 0082).

Mandat SMCE196606001

Accorder un contrat à XYZ Technologie Culturelle inc. pour la fourniture et l'installation des équipements spécialisés pour les théâtres du Planétarium Rio Tinto Alcan – Dépense totale de 4 322 055,06 \$ (toutes taxes incluses) – Appel d'offres public #19-17563 (1 soumissionnaire).

À sa séance du 30 octobre 2019, le comité exécutif a mandaté la Commission permanente sur l'examen des contrats pour étudier le présent contrat. Ce dossier répondait aux critères suivants :

- Contrat de biens et services d'une valeur de plus de 2 M\$, pour lequel :
 - une seule soumission conforme a été reçue suite à un appel d'offres;
 - l'écart est de plus de 20 % entre l'estimation interne effectuée pendant le processus d'appel d'offres et la soumission de l'adjudicataire.

Le 6 novembre 2019, les membres de la Commission se sont réunis lors d'une séance de travail afin d'étudier la conformité du processus relativement au mandat confié. Les responsables du dossier du Service de l'Espace pour la vie / Planétarium ont répondu aux questions des membres de la Commission.

Dans ce dossier, les commissaires ont compris que des exigences relatives à la qualité des projecteurs, tests à l'appui, ont fait en sorte de décourager plusieurs preneurs des documents d'appels d'offres qui ont décidé de ne pas déposer de soumission. Il est à noter que ce marché compte seulement quatre fournisseurs sur la scène mondiale. Le Planétarium avait pour objectif d'améliorer sensiblement la qualité de l'expérience visuelle de ses spectacles, d'où l'exigence de preuves visuelles de la qualité de l'équipement.

En conclusion, la Commission note que les travaux seront effectués de sorte à réduire les impacts sur la clientèle. Le Service a pris soin de les planifier en alternance, en fermant une seule salle à la fois, pendant une période de l'année moins achalandée pour le Planétarium.

Conclusion

À l'issue de ses travaux, la Commission permanente sur l'examen des contrats remercie les ressources du Service de l'Espace pour la vie / Planétarium pour leurs interventions

au cours de la séance de travail de la Commission. La Commission adresse la conclusion suivante au conseil municipal :

Considérant que le dossier soumis à l'examen répond aux critères établis par le conseil municipal à savoir :

- *Contrat de biens et services d'une valeur de plus de 2 M\$, pour lequel :*
 - *une seule soumission conforme a été reçue suite à un appel d'offres;*
 - *l'écart est de plus de 20 % entre l'estimation interne effectuée pendant le processus d'appel d'offres et la soumission de l'adjudicataire.*

Considérant les renseignements qui ont été soumis aux commissaires ;

Considérant les nombreuses questions adressées aux responsables du dossier ;

Considérant l'analyse approfondie faite par la Commission des différents aspects liés à ce dossier ;

À l'égard du mandat SMCE196606001 qui lui a été confié, la Commission permanente sur l'examen des contrats constate, à l'unanimité, la conformité du processus tenu dans le cadre de ce dossier.